

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 février 2025

**EXPÉRIMENTATION VERS L'INSTAURATION D'UNE SÉCURITÉ SOCIALE DE
L'ALIMENTATION - (N° 932)**

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT**N ° 15**

présenté par

Mme Jourdan, Mme Rossi, M. Potier, Mme Battistel, M. Benbrahim, M. Echaniz, M. Lhardit,
Mme Thomin, Mme Allemand, M. Aviragnet, M. Baptiste, M. Barusseau, M. Baumel,
Mme Bellay, M. Bouloux, M. Philippe Brun, M. Califer, Mme Capdevielle, M. Christophle,
M. Courbon, M. David, M. Delaporte, M. Delautrette, Mme Diop, Mme Dombre Coste, M. Dufau,
M. Eskenazi, M. Faure, M. Fégné, M. Garot, Mme Godard, M. Gokel, Mme Got,
M. Emmanuel Grégoire, M. Guedj, M. Hablot, Mme Hadizadeh, Mme Herouin-Léautey,
Mme Céline Hervieu, M. Hollande, Mme Karamanli, Mme Keloua Hachi, M. Leseul,
Mme Mercier, M. Naillet, M. Oberti, Mme Pantel, M. Pena, Mme Pic, Mme Pirès Beaune,
M. Pribetich, M. Proença, Mme Rouaux, M. Aurélien Rousseau, M. Roussel, Mme Runel,
Mme Récalde, M. Saint-Pasteur, Mme Santiago, M. Saulignac, M. Simion, M. Sother,
Mme Thiébault-Martinez, M. Vallaud, M. Vicot, M. William et les membres du groupe Socialistes
et apparentés

ARTICLE 2

Compléter l'alinéa 6 par la phrase suivante :

« Cette évaluation mesure également l'apport généré par catégorie socioprofessionnelle de la population, dans un objectif de diversité des publics. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à compléter l'évaluation en mesurant les effets du dispositif de sécurité sociale de l'alimentation par catégorie socioprofessionnelle afin d'être certain que l'ensemble de la population pourra bénéficier des effets vertueux du dispositif, en particulier les catégories les plus précaires.